



# SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE D'AGEL

Fait à AGEL, le 16 juillet 2020.

Le maire, Mr Patrick CABROL.

NOTE DE PRESENTATION  
BREVE ET SYNTHETIQUE

BUDGET PRIMITIF 2020

# TABLE DES MATIERES

## Contenu

LE CADRE GENERAL DU BUDGET DU SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT _____	1
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT _____	2
LA SECTION D'INVESTISSEMENT _____	4
LA GESTION DE LA DETTE _____	6

# LE CADRE GENERAL DU BUDGET DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

## LE CADRE GENERAL DU BUDGET DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

L'article L2313-1 du code général des Collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le service eau & assainissement de la commune d'Agel.

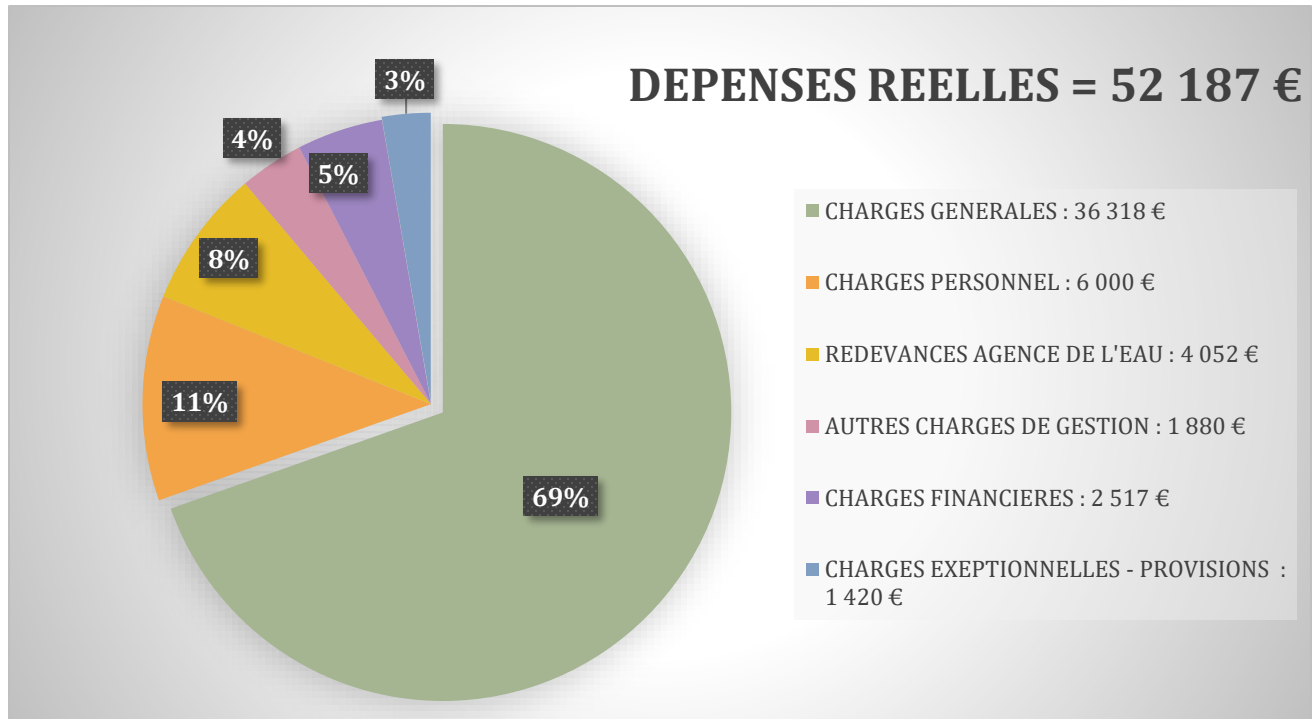
Ce budget est soumis aux instructions budgétaires des services publics industriels et commerciaux. La collectivité a fait le choix de l'assujettir à la TVA.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget du service.

# LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



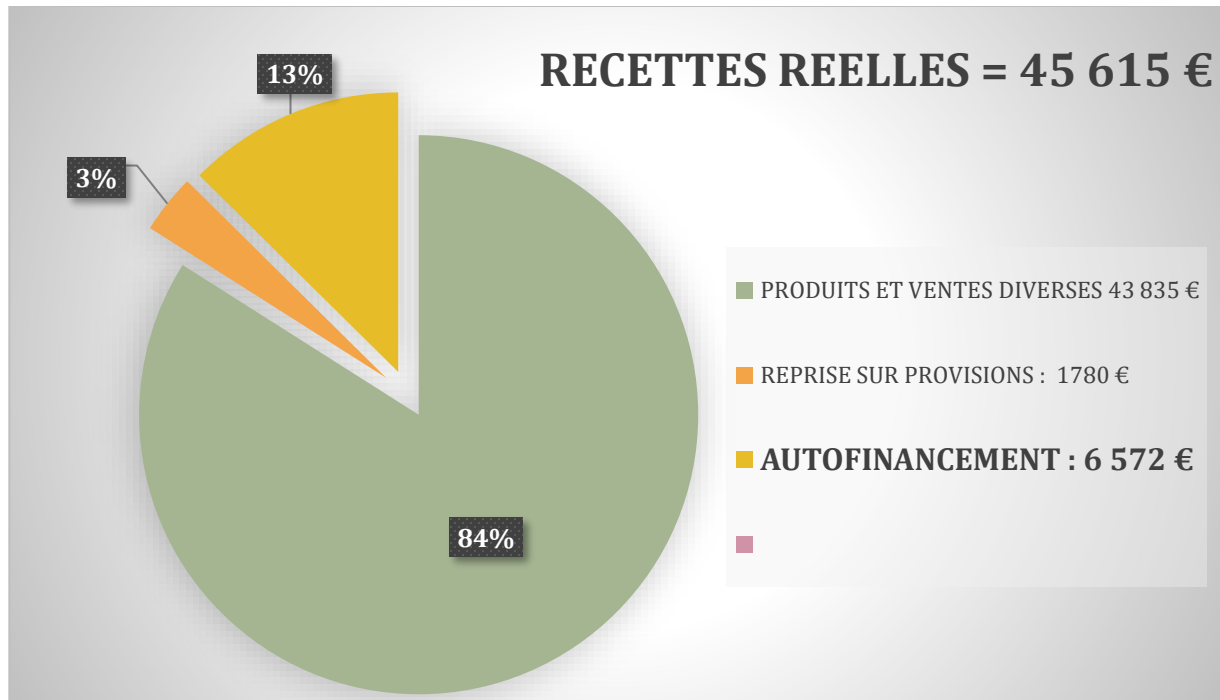
Les dépenses générales :

Les principaux postes sont :

- L'achat de l'eau potable au SIAEP du Minervois ;
- l'entretien de la station d'épuration et des stations de relèvement ;

Les dépenses de personnel : le service reverse une participation au budget de la commune équivalent à 1/12<sup>ème</sup> des charges salariales relatives aux agents qui gèrent ce service.

# LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



La facturation aux abonnés sur la consommation d'eau potable et le traitement des eaux usées représente la recette principale de ce service.

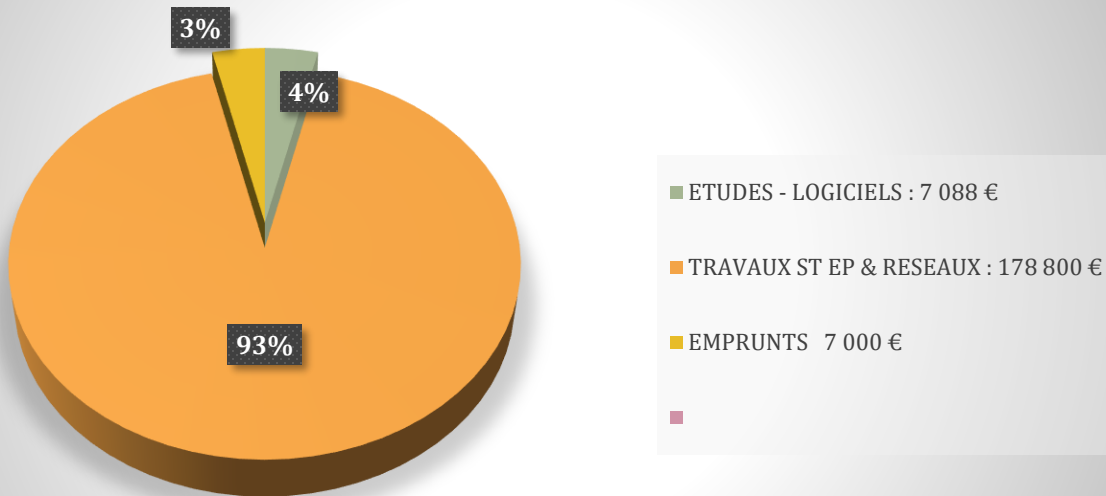
LA TARIFICATION 2020 s'établit de la manière suivante :

LIGNES TARIFAIRES	PRIX HT € M3	FORFAIT HT € ANNUEL	TVA % TAUX
<b>Consommation EAU POTABLE</b>	1.24	-	5.50
<b>Redevance assainissement</b>	1.41	-	10
<b>Participation réseau AEP</b>	-	32.32	5.50
<b>Participation réseau EU</b>	-	27.70	10
<b>Agence de l'eau pollution</b>	0.27	-	5.50
<b>Agence de l'eau modernisation</b>	0.15	-	10

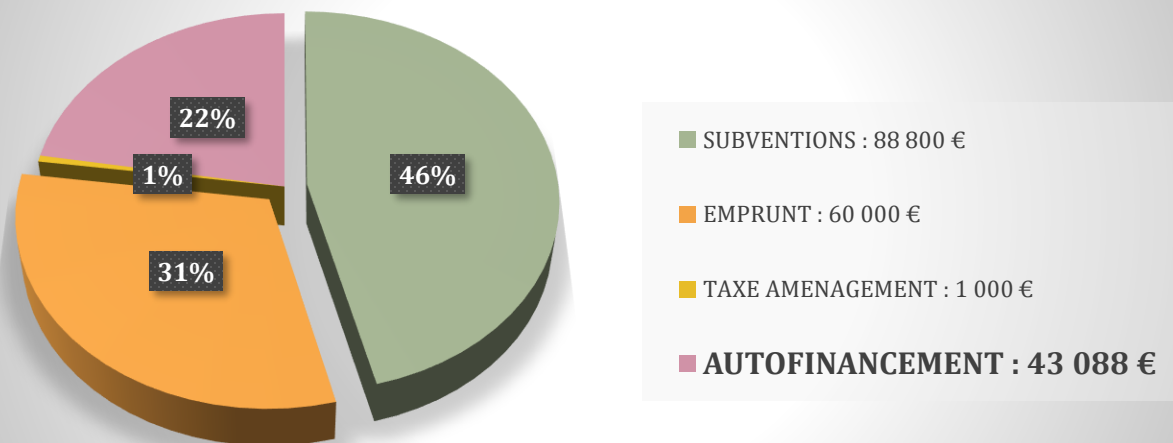
# LA SECTION D'INVESTISSEMENT

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### DEPENSES REELLES = 192 888 €



### RECETTES REELLES = 149 800 €



# LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour cet exercice l'opération principale d'investissement porte sur des travaux de remise à niveau de l'actuelle STation d'EPuration d'AGEL.

Le plan de financement prévisionnel se présente de la manière suivante :

COMMUNE D'AGEL		PLAN DE FINANCEMENT	
TRAVAUX ST EP MISE A NIVEAU	156 300,00 €		156 300,00 €
<b>FINANCEMENT</b>	<b>156 300,00 €</b>		<b>156 300,00 €</b>

Article	Description	DEPENSES	RECETTES
2158	TRAVAUX + M,O	156 300,00 €	
131	AGENCE DE L'EAU subvention 30 %		46 890,00 €
131	AGENCE DEPARTEMENTALE 28,40 % 25 MAI 2020		44 400,00 €
1641	COMMUNE emprunt bancaire		65 010,00 €
<b>Total</b>		<b>156 300,00 €</b>	<b>156 300,00 €</b>



# LA GESTION DE LA DETTE

## LA GESTION DE LA DETTE

L'encours de dette au 01 janvier 2020 se répartit de la manière suivante :

1 emprunt à taux fixe 3.58 % relatif aux travaux d'extension et de réhabilitation du réseau assainissement.

Pour 2020, le montant du remboursement en capital de la dette est de 2 811.51 € ; le montant de remboursement des intérêts de la dette est de 660.61 €.

Capital restant dû au 01/01/2020 : 18 452.88 €

Dans le cadre du projet de travaux de remise à niveau de l'actuelle STation d'EPuration un nouvel emprunt devra être contracté. Le capital à emprunter est estimé à 60 000 €

**RATION D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT = 20.42 %**